Atteint de Parkinson après avoir été exposé aux pesticides : « Je pensais que ma femme exagérait »

La cour d'appel de Rennes a confirmé la faute inexcusable de la coopérative agricole Coralis (Vegam aujourd'hui) qui était opposée à un ancien employé exposé aux pesticides. L'ancien technicien en semences souffre de Parkinson depuis 2007, une maladie professionnelle reconnue en 2012 par le régime agricole.



Jean-Claude Chevrel. | OUEST-FRANCE <u>Ouest-France</u> Sophie MARÉCHAL. Publié le 05/12/2023 à 18h03

« Je perdais l'équilibre. » Ce fut l'un des premiers symptômes de la maladie de Parkinson pour Jean-Claude Chevrel, aujourd'hui âgé de 73 ans. « Tu marches de travers », lui avait dit un matin une collègue de travail. Nous sommes en 2007. Le technicien en semences, qui travaille pour la coopérative agricole Coralis, près de Rennes (Vegam aujourd'hui, du groupe Agrial), a alors 57 ans. Il sent bien que quelque chose ne tourne pas rond. « J'avais des soupçons. »

Lire aussi : <u>Dans l'air, l'eau, les sols...</u> L'alarmante omniprésence des pesticides en <u>Bretagne</u>

Il consulte un médecin généraliste. « Elle m'a dit que c'était l'âge, mais j'ai insisté et fini par avoir un examen chez un neurologue. Lui m'a tout de suite parlé de parkinson. » Un premier « coup sur la tête » pour Jean-Claude Chevrel, qui fait vite le lien avec son métier. « Je m'occupais de la production et de la mise en place de semences. J'ai été le responsable de l'unité pendant dix ans. J'intervenais à tous les échelons. »

Lire aussi : Des pesticides détectés dans l'eau potable à Vitré

Des semences enrobées de pesticides. « J'allais dans les champs vérifier que le blé était « propre » sans savoir si la parcelle venait d'être aspergée de pesticides. Ça se faisait souvent en mai, quand on se couvre moins la peau, sans masque. »

« On nous parlait de l'efficacité des produits sans évoquer les dangers »

Le salarié fait également des essais de pesticides. Là aussi sans protection : « Des contrôles de germination, dans le bureau, un espace polyvalent où je stockais des sachets de semences traitées. Il m'arrivait de livrer moi-même des agriculteurs à court de semences. »

À l'ère de la culture intensive, « les surfaces sont multipliées par cinq » au moment où l'employé travaille. « C'est fou, à l'époque, on nous parlait de l'efficacité des produits sans évoquer les dangers. Je pensais que ma femme exagérait quand elle me disait que je sentais les produits chimiques. »

La maladie finit par s'installer et un long combat commence pour lui. Pour faire reconnaître la maladie professionnelle d'abord. « **Ma femme a été moteur.** » Il faudra huit ans de combat fait de refus, de recours et d'expertise... Un combat « **épuisant** » que Jean-Claude Chevrel, malade, n'aurait pas pu livrer sans son épouse, le soutien bienveillant de Michel Besnard du Collectif contre les pesticides et d'avocats chevronnés.

« Une faute inexcusable »

La reconnaissance de la maladie professionnelle « n'a pas pour autant atténué la colère de mon épouse », raconte Jean-Claude Chevrel. Il entreprend de faire reconnaître la faute inexcusable de son employeur. En effet, « la société [...] ne pouvait pas, au regard de sa taille et de son importance, ignorer ces risques sanitaires et les obligations qu'ils imposaient afin de préserver les salariés », estime la cour d'appel de Rennes.

Sans information, sans consigne de sécurité et sans protection adaptée en effet, « la société a commis une faute inexcusable », confirme la cour d'appel de Rennes dans son arrêt du 16 novembre 2023, validant la décision rendue en première instance.

Face à ce qui devrait être une bonne nouvelle, Jean-Claude Chevrel reste de marbre. L'heure n'est plus aux célébrations. Sa retraite ne ressemble pas à celle qu'il avait imaginée. La maladie a gagné du terrain chez ce « passionné de fleurs sauvages ».

Stade Rennais. Selon vous, Bruno Genesio est-il encore l'homme de la situation?

Épuisé, il a perdu ses dents à cause du traitement qui lui impose d'avaler une dizaine de médicaments par jour. Il souffre aussi d'une scoliose et est submergé par les angoisses la nuit. Chaque geste du quotidien est devenu une épreuve. Famille et proches sont affectés. « Je suis dépendant des autres », lâche celui qui est « de nature solitaire ». Les quatre enfants relayent l'épouse aidante. « Ma famille me soutient, mais j'aimerais tellement qu'elle n'ait pas à le faire. » Contacté, le groupe Agrial n'a pas répondu à nos sollicitations.